

**LE MECANISME DE DEFENSE – LE PASSAGE À L'ACTE**  
**Henri Chabrol**  
**Dans Recherche en soins infirmiers 2005/3 (N° 82)**

**Le passage à l'acte**

Le passage à l'acte est une réponse aux conflits et aux stress « par des actions plutôt que par des réflexions ou des sentiments. Les passages à l'acte défensifs ne sont pas synonymes de « mauvais comportements » car il est nécessaire de montrer qu'ils sont liés à des conflits émotionnels » (DSM-IV).

Les passages à l'acte défensifs sont une défense contre une expérience subjective intolérable et contre la prise de conscience d'un conflit intrapsychique : le sujet agit pour ne pas ou ne plus ressentir et pour ne pas savoir.

Les passages à l'acte agressifs ou dangereux ou excessifs se rencontrent dans les personnalités limites et psychopathiques mais aussi à l'adolescence. En thérapie, ces sujets opposent beaucoup de résistance à la tentative de les amener à réfléchir au sens de leur passage à l'acte et ressentent habituellement très négativement cette démarche qu'ils vivent comme intrusive ou persécutoire.

*A lire aussi le document complet : LES MECANISMES DE DEFENSE*